

Les exigences du Think Tank sur le climat - CCIFP Solutions pour la saison automne/hiver 2022/2023

La prochaine saison automne/hiver 2022/2023 pourrait s'avérer extrêmement difficile. Les sanctions imposées à la Russie ont entraîné une baisse de la disponibilité du carburant et une forte hausse de son prix. Les producteurs d'électricité et de chaleur - ainsi que l'industrie - ont du mal à maintenir le volume requis de stocks de matières premières et à respecter les normes de qualité des combustibles. Les préoccupations de l'industrie concernant la possibilité de perturbations de la production se sont intensifiées. Dans cette optique, nous avons élaboré une liste de solutions ad hoc, dont l'adoption contribuera à atténuer les effets de la crise sur l'économie et la société polonaise.

Nos postulats pour l'administration publique, responsable de la sécurité énergétique de la Pologne, sont les suivants :

1. SECTEUR DU CHAUFFAGE

Le secteur polonais du chauffage urbain consomme environ 25 millions de tonnes de charbon par an, dont 50 % sont brûlés dans des centrales de production combinée de chaleur et d'électricité et 50 % dans des chaudières individuelles. Les réseaux de chauffage urbain fournissent de la chaleur à plus de 16 millions de personnes en Pologne - le chiffre le plus élevé de tous les États membres de l'UE. Environ 65% de la chaleur des réseaux est produite par des unités de cogénération à haut rendement et 35% par des chaufferies. Les mines polonaises extraient environ 55 millions de tonnes de charbon par an. Les restrictions sur la vente de la houille des mines polonaises aux producteurs de chaleur locaux se traduisent par la nécessité de maximiser le rendement énergétique.

1.1 Réduction de la température par les fournisseurs de chauffage

Compte tenu des hivers plutôt doux que nous connaissons aujourd'hui, l'abaissement de la température de l'eau chaude dans le réseau semble rationnel et justifié. Une réduction de la température de seulement 1°C peut réduire la demande de combustible de 10%, ce qui permet d'économiser jusqu'à 2 millions de tonnes de charbon par an.

Afin de permettre de telles économies, il est nécessaire de modifier les normes de calcul et les paramètres de contrôle. Il s'agit de modifier la manière dont les plaintes sont traitées, qui devrait se référer aux nouvelles normes révisées.

La Pologne ne serait pas le premier pays à adopter une telle solution. L'un des premiers pays à suivre cette voie est la France, qui a adopté la "Circulaire no 268" en avril de cette année.

1.2 Déchets municipaux pour le chauffage traités comme biomasse

Les problèmes de disponibilité des combustibles peuvent être atténués par l'utilisation locale de combustibles, y compris les déchets municipaux.

La plupart des villes polonaises ont des difficultés à gérer les déchets municipaux. Il est raisonnable de chercher à accélérer la construction d'installations d'incinération des déchets en simplifiant, entre



autres, les procédures administratives liées à l'obtention de permis, notamment pour les petites unités utilisant jusqu'à 25 000 t/an de déchets.

L'utilisation locale généralisée des déchets municipaux comme combustible peut permettre d'économiser jusqu'à 1,5 million de tonnes de charbon par an.

1.3 Soutien à la production de biométhane, à son introduction dans le réseau de distribution ainsi qu'à sa combustion

La Pologne, pays où l'agriculture occupe une place importante dans l'économie, présente un grand potentiel pour la construction d'installations de production de biométhane.

Le mécanisme actuel de soutien à la production d'énergie à partir de biogaz devrait également couvrir la production de biométhane pour le réseau de gaz. Des paramètres techniques doivent être adoptés et mis en œuvre pour permettre l'injection de biométhane dans le réseau de distribution.

Le potentiel de production de biométhane en Pologne est estimé à 8 milliards de m³. Cela représente un pourcentage stupéfiant de 40 % de la demande nationale de gaz naturel, qui est de 20 milliards de m³. La combustion de la moitié seulement des 8 milliards de mètres cubes potentiels permettrait d'économiser 7 millions de tonnes de charbon par an.

1.4 Modification du système de tarification du chauffage

Le système de tarification de la cogénération à haut rendement mis en place il y a plus de dix ans n'est plus adapté aux réalités d'aujourd'hui, à savoir l'augmentation rapide des prix du carbone, des coûts d'achat des combustibles et des coûts d'investissement.

Il doit être modifié et les tarifs doivent être relevés pour refléter pleinement les prix des combustibles et du CO₂, soutenir les entreprises économes en énergie et suivre l'évolution du marché du chauffage et de l'électricité.

1.5 Suspendre les pénalités pour manquement au maintien des niveaux de stock requis

Les turbulences du marché mondial du charbon se traduisent par des difficultés à maintenir les stocks légalement requis. Il est essentiel de renoncer temporairement aux pénalités imposées aux producteurs de chaleur et d'électricité en cas de non-conformité due à des circonstances indépendantes de leur volonté.

2. L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, EN PARTICULIER DANS LE SECTEUR DU BÂTIMENT

L'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment n'est pas possible sans les bons outils - et les bonnes personnes - pour garantir le respect et l'application des normes pour les bâtiments neufs et anciens. Leur réalisation doit être strictement contrôlée et les sanctions en cas d'infraction inévitables. Il convient d'élargir l'éventail des mesures disciplinaires et de contrôle actuellement disponibles ainsi que de renforcer le système de contrôle du respect des normes adoptées.



La Pologne dispose d'un grand potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique : de la thermo-modernisation des bâtiments, qui représentent 40 % de la consommation nationale d'énergie, à la modernisation et à l'utilisation de tuyaux pré-isolés dans les réseaux de chauffage urbain, en passant par l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus industriels et la mise en œuvre de systèmes de gestion des actifs numériques avancés, relativement bon marché. L'efficacité énergétique consiste à éviter la consommation d'énergie. C'est donc l'une des solutions les plus rapides et les plus efficaces pour optimiser la consommation d'énergie.

3. INCLURE LES GRANDS ACTEURS INDUSTRIELS DANS LA CATÉGORIE DES « CLIENTS PROTÉGÉS »

L'inclusion des grands producteurs et des entités industrielles dans la catégorie des "clients protégés" dans le règlement d'application de la loi sur les stocks, le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel et les principes de traitement des situations de menace à la sécurité de l'approvisionnement en carburant augmentera la prévisibilité des affaires et aidera à gérer les risques, atténuant les effets des pénuries potentielles sur le marché des matières premières énergétiques.

4. SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN EN MER ET AU DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

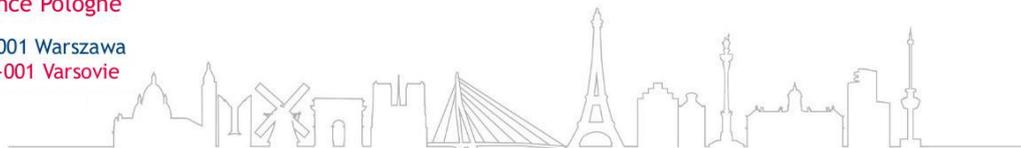
Le développement de l'énergie éolienne terrestre nécessite une modification de la loi connue sous le nom de loi 10h. L'amendement débloquera la mise en œuvre des projets déjà en cours, ce qui permettra de gagner rapidement quelques GW supplémentaires de capacité installée dans le système. Nous recommandons également l'abandon des plans visant à modifier les dispositions actuelles de la loi sur l'aménagement du territoire, qui permettent un processus fluide de localisation des fermes photovoltaïques de plus de 1 MW. La modification proposée pourrait ralentir considérablement le développement du secteur photovoltaïque en Pologne.

Il est également important de rationaliser le processus de délivrance des conditions de raccordement des installations SER au réseau. Cela s'applique aux petites, moyennes et grandes installations SER. La suppression des obstacles réglementaires à l'utilisation des APCC, qui offrent la possibilité de vendre de l'énergie directement aux gros consommateurs, améliorera la flexibilité du marché. Ce processus peut être soutenu par l'adoption de solutions à fil direct.

Le "cable pooling", qui permet de raccorder plusieurs sources de production au réseau en un seul endroit, donnera la possibilité de remplacer la production d'une source par celle d'une autre source en cas de changement des conditions extérieures (par exemple, lorsque la nuit tombe et que l'installation photovoltaïque cesse de fonctionner, mais que le vent se lève et que son absence est compensée par l'énergie d'un parc éolien). Une telle solution améliorera également la stabilité du réseau.

5. SYSTÈME DE SOUTIEN AU STOCKAGE DE L'ÉNERGIE

Le stockage de l'énergie sera crucial pour la stabilité du système et la sécurité énergétique. Le gouvernement polonais devrait déjà préparer un plan visant à soutenir le développement d'un marché du stockage de l'électricité largement défini (systèmes de soutien aux installations de stockage). À



plus long terme, il sera également nécessaire d'adopter des solutions analogues pour les installations de production et de stockage d'hydrogène vert.

6. EN RECONNAISSANT LES EFFORTS DES ENTREPRISES POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET METTRE EN ŒUVRE DES SOLUTIONS D'ÉCONOMIE EN CIRCUIT FERMÉ

L'augmentation de l'efficacité énergétique et le passage à une économie circulaire sont au cœur de la politique de l'UE pour une Europe propre et économiquement compétitive. De nombreuses entreprises tentent de mettre ces principes en pratique au détriment de leur propre compétitivité, y compris sur le marché polonais. Leurs actions devraient être appréciées en tant que bonnes pratiques et exemples à suivre, et des campagnes d'éducation et d'information devraient être menées en étroite collaboration entre les entreprises et l'administration publique, afin de promouvoir non seulement le recyclage, mais aussi, par exemple, le retour à la logique de la réparation des équipements et la modification des habitudes de consommation.

L'inclusion de la catégorie de l'efficacité énergétique et la mise en œuvre des principes d'une économie en circuit fermé (par exemple, les plans de rachat ou la gestion des services de réparation post-garantie) dans les appels d'offres publics constitueraient un bon exemple et un élan de changement pour des industries entières et de grandes entreprises.

Les solutions qui entraîneraient une augmentation de la valeur des droits de propriété découlant des certificats d'efficacité énergétique seraient également un bon moyen d'atteindre cet objectif.

